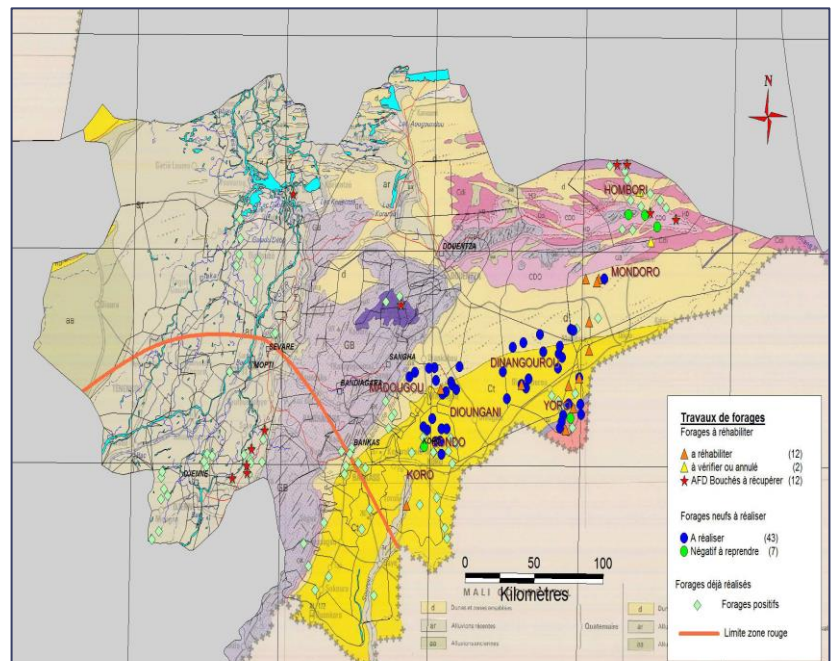


## PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

### Projet d'Alimentation en Eau et d'Assainissement dans 18 communes de la région de Mopti

       	<b>BAILLEUR(S)</b> L'Agence Française de Développement
	<b>PAYS PARTENAIRE(S)</b> Mali
	<b>CODE</b> CML6007
	<b>MONTANT</b> 11.300.000 € (Montant PDU : 800.000 €)
	<b>DUREE</b> 24/05/2007-30/06/2018
	<b>ETAPES</b> Achevé
	<b>PARTENAIRES</b> Direction Nationale de l'Hydraulique
	<b>PILIER PDU</b> I : L'accès à l'eau et l'assainissement



Région de Mopti

## DESCRIPTION

En 2012, le Mali a connu l'une des plus graves crises de son histoire, avec l'éclatement dès le mois de janvier d'une rébellion armée dans le nord du pays. Cette situation a conduit à un coup d'Etat militaire le 22 mars 2012, qui a favorisé l'occupation par les groupes armés indépendantistes et islamistes des trois régions nord, dont les principales villes comme Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti.

Quant à la ville de Mopti, son système d'alimentation en eau a subi une forte pression liée à la fois à l'arrivée de populations déplacées des régions occupées et à celle des forces armées engagées dans la reconquête des territoires occupés.

Il est à prévoir qu'une partie de ces déplacés ne retournent pas immédiatement dans leurs zones d'origine. Après la libération des principales villes occupées, l'urgence est au retour des populations déplacées, de l'administration et des services financiers en vue d'un redémarrage de l'activité économique, pour lequel un approvisionnement correct en eau potable est indispensable.

## OBJECTIF

Ce programme d'adduction en eau potable, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) depuis 2009 avec un montant de EUR 11.300.000, avait comme objectif l'augmentation des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de 18 communes de la région de Mopti.

En 2018, un montant de 800.000 euros a été mobilisé dans le cadre de ce projet pour répondre aux objectifs du **Programme de Développement d'Urgence (PDU)** dans les zones fragiles des pays du G5 Sahel. Le projet a permis la réalisation d'équipements d'approvisionnement en eau potable répondant aux demandes des différents segments de population, le développement et la promotion de l'assainissement ainsi que des mesures d'accompagnement visant une gestion fiable et pérenne du service de l'eau.

## AVANCEMENT DU PROJET

Ce projet a démarré en 2009 et a été achevé en 2019. La mise en œuvre a été très fortement affectée par la crise sécuritaire qui sévit dans le centre et le nord du Mali depuis 2012. Le projet a permis d'équiper au total 182 centres urbains et ruraux de cette région du Mali. Différents types d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA) selon la taille de chaque centre ont été installés : puits citernes, pompes à motricité humaine, systèmes d'hydraulique villageoise améliorée, systèmes d'adduction d'eau sommaire et systèmes d'adduction complète. La population bénéficiaire totale est estimée à 205 000 personnes.

Les principales activités réalisées à la fin du projet en 2019, au titre du PDU, ont été les suivantes :

- Finalisation des sites d'adduction d'eau potable de Koro et de Gakou
- Trois nouveaux systèmes d'adduction d'eau
- Finalisation du marché Samba Dramané
- Mise en œuvre de structures de gestion



Source : Agence Française de Développement



Source : Agence Française de Développement

### Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Permanent du G5 Sahel (SEG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 199 millions d'euro dédiés à 21 projets et programmes en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019